



#### Union européenne – Informations générales

- Approfondissement de l'UEM
- Déclaration commune de quatre groupes politiques du PE
- Démission de la Première Ministre britannique
- Conseil EPSCO
- Semestre européen 2019
- 10 ans d'application de la Charte européenne des droits fondamentaux

#### Union européenne – politique numérique

- Conclusions du Conseil sur la politique numérique pour la période après 2020
- Adoption de la directive sur la réutilisation des données du secteur public

#### Actualité européenne de la protection sociale

##### SANTÉ

- Conseil EPSCO santé
- Rapport sur l'impact limité de la Directive soins de santé transfrontaliers
- Appel à candidature pour le panel d'experts sur des manières efficaces d'investir dans la santé
- Publication du règlement CCP au JOUE

##### FAMILLE/JEUNESSE

- Dépenses de prestations familiales dans l'UE.

##### EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Etude d'Eurofound sur les salaires minima.

##### CJUE

- Procédure d'infraction concernant les guichets uniques

#### Agenda

#### Publications

REIF Info, veille européenne réalisée par :  
 Arnaud Emériau : +32 (0) 2 282 05 63  
 Audrey Tourniaire : +32 (0) 2 282 05 59  
 Fanny Tissier : +32 (0) 2 282 05 64  
 Dylan Pancraccio : +32 (0) 2 282 05 64  
 Contact : info@reif-eu.org

## FOCUS : L'incertitude, au service de la créativité ?

L'actualité de la dernière quinzaine coïncide avec une grande incertitude au niveau politique. Si les élections européennes, closes le 26 mai 2019, ont permis d'apporter des réponses sur la composition du Parlement européen pour les cinq années à venir, les citoyens de l'Union attendent encore de connaître celle de la Commission européenne ainsi que les noms des futurs dirigeants des institutions.

Au-delà de l'identité des futurs dirigeants de l'UE, l'incertitude porte sur la procédure même de désignation du président de la Commission européenne, un des postes les plus importants de l'UE. Dans un contexte de transparence et de sécurité juridique somme toute relative, on s'interroge encore sur la pertinence de la procédure de Spitzenkandidaten, qui ne fait pas l'unanimité au Conseil européen, ni même au Parlement européen.

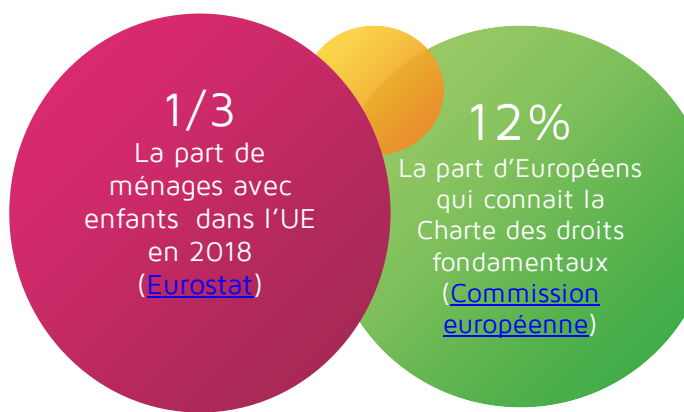
Si Jean-Paul Sartre « préfère le désespoir à l'incertitude », on préférera de notre côté jouer le jeu de l'optimisme et se demander si cette période de doute n'est pas propice à une certaine créativité, au contraire porteuse d'espoir.

Les différents groupes politiques ont, semble-t-il, avec plus ou moins de succès, fait un effort de renouveau dans leurs programmes, avec la volonté de changement comme fil conducteur. En témoigne le nouveau nom du groupe de l'alliance des libéraux et démocrates européens (ALDE), « *Renew Europe* ».

Dans la continuité de la réflexion lancée par Jean-Claude Juncker sur l'avenir de l'Europe, les chefs d'Etats et de gouvernement sont appelés à se prononcer sur la création d'un budget de la zone euro, marquant une étape dans l'approfondissement de l'Union économique et monétaire mais aussi dans la solidarité entre Etats membres de la zone euro.

Autre exemple : le cadre financier pluriannuel proposé par la Commission européenne en cours de négociation, qui se veut « moderne, plus simple et plus clair », incluant de nouvelles ressources propres et privilégiant les nouvelles dépenses aux anciennes tout en alignant les dépenses avec les priorités de l'UE.

Une certitude subsiste néanmoins dans ce contexte de renouveau : à en croire les propositions avancées pour pourvoir les principaux postes des institutions européennes, les progrès en termes d'accès des femmes à la vie politique vont devoir faire l'objet d'efforts supplémentaires...



## Approfondissement de l'Union économique et monétaire européenne.

Le 12 juin 2019, la Commission européenne a adopté une communication qui dresse le bilan des progrès réalisés pour approfondir l'Union économique et monétaire européenne (UEM), depuis la publication du [rapport des cinq présidents](#), et invite les États membres à prendre de nouvelles mesures concrètes. L'exécutif européen appelle notamment les États membres à parvenir à un accord sur les principales caractéristiques de l'instrument budgétaire de convergence et de compétitivité (plus communément dénommé « budget de la zone euro »). L'Eurogroupe a validé le 13 juin la création de l'instrument budgétaire de convergence et de compétitivité et précisé ses principales caractéristiques. Le [sommet spécial de la zone euro, qui se tiendra le 21 juin](#), devrait ensuite adopter officiellement ce nouvel instrument.

*Pour plus d'informations, voir :*

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-19-2934\\_fr.pdf](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2934_fr.pdf)

et : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/06/14/term-sheet-on-the-budgetary-instrument-for-convergence-and-competitiveness/>

## Déclaration commune des quatre principaux groupes politiques du Parlement européen.

Le Parti Populaire européen (PPE), les Socialistes et Démocrates (S&D), l'Alliance des Démocrates et libéraux européens, récemment renommé « [Renew Europe](#) » (ADLE) et les Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE) ont adopté le 6 juin 2019 une déclaration commune visant à définir une ambition commune pour la prochaine législature. Ils souhaitent que le futur président de la Commission européenne s'engage à disposer d'une majorité large et stable au sein du Parlement européen et de travailler de manière constructive avec ces quatre formations politiques.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eppgroup.eu/newsroom/news/ep-main-political-groups-on-new-programme-for-the-commission>

## Démission de la Première Ministre britannique - Course à l'investiture.

La Première Ministre britannique, Theresa May, a démissionné de ses fonctions le 7 juin 2019. La course à l'investiture au sein du Parti Conservateur, pour la remplacer, a démarré avec sept prétendants. Le favori est Boris Johnson, ancien Ministre des affaires étrangères, qui soutient un *hard Brexit* dès le 1<sup>er</sup> novembre 2019 en l'absence de ré-ouverture des négociations avec l'UE. Le ou la successeur(e) sera désigné(e) à la fin du mois de juillet.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.gov.uk/government/publications/withdrawal-agreement-and-political-declaration>

## Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » de juin. .

Le Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO) s'est réuni le 13 juin 2019 à Bratislava. A cette occasion, la capitale de la Slovaquie a été choisie pour accueillir le siège de la future Autorité européenne du travail (AET) par un commun accord des représentants des Etats membres après un vote en marge du Conseil. Cette nouvelle Autorité visera à faire en sorte que le respect des règles de l'UE en matière de mobilité des travailleurs soit assuré de manière équitable, simple et efficace. Après [l'adoption définitive du règlement](#) intervenue également le 13 juin, l'AET entamera son activité en 2019 et fonctionnera à pleine capacité d'ici à 2024. La composition du Conseil d'Administration et le programme de travail de l'AET seront présentés le 16 octobre 2019.

La présidence roumaine du Conseil de l'UE a également fait un point sur les négociations concernant la révision des règlements de coordination des systèmes de sécurité sociale. Aucun accord n'a en effet été trouvé au dernier Conseil faute d'une majorité qualifiée d'États membres. Les négociations se poursuivront si le nouveau Parlement européen est prêt à réouvrir le dossier.

Par ailleurs, le Conseil a adopté la Directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants. Elle a pour objectif de laisser une plus grande place aux femmes dans le marché du travail. La création d'un congé pour les aidants marque un progrès vers la réconciliation entre vie privée et vie professionnelle.

En outre, le Conseil a adopté la Directive relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles. Le texte instaure de nouveaux droits minimaux ainsi que des règles sur les informations à fournir aux travailleurs à propos de leurs conditions de travail.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/epsco/2019/06/13-14/?utm\\_source=dsms-auto&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Employment%2c+Social+Policy%2c+Health+and+Consumer+Affairs+Council%2c+13-14%2f06%2f2019](https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/epsco/2019/06/13-14/?utm_source=dsms-auto&utm_medium=email&utm_campaign=Employment%2c+Social+Policy%2c+Health+and+Consumer+Affairs+Council%2c+13-14%2f06%2f2019)

## Publication des recommandations dans le cadre du Semestre européen.

La Commission a publié, le 5 juin 2019, les recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen. Elles fournissent des orientations sur la manière de stimuler l'emploi et la croissance, tout en conservant des finances publiques saines. Elles se projettent sur les résultats atteignables au cours des 12 à 18 mois qui suivent.

Concernant la France, elle est appelée à continuer ses efforts de réduction des dépenses publiques et à réformer en particulier son système de retraite. De manière générale, les risques pesant sur la soutenabilité doivent être réduits.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/info/publications/2019-european-semester-country-specific-recommendations-council-recommendations\\_fr](https://ec.europa.eu/info/publications/2019-european-semester-country-specific-recommendations-council-recommendations_fr)

## Rapport de la Commission européenne sur la Charte des droits fondamentaux de l'UE, 10 ans après son adoption.

La Commission a publié un rapport sur la mise en œuvre, 10 ans après son adoption, de la Charte des droits fondamentaux de l'UE par les Institutions européennes et les États membres.

Le rapport souligne un certain nombre d'initiatives visant à protéger les droits fondamentaux des citoyens, telle que le nouveau règlement sur la protection des données personnelles. La Charte est également l'objet d'un nombre de références croissant par la Cour de justice de l'UE. En revanche, selon le rapport, la Charte reste trop peu connue au niveau national. En effet, selon une publication Eurobaromètre, 57% des personnes interrogées n'en ont jamais entendu parler.

*Pour plus d'informations, voir :*

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-19-2790\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2790_fr.htm)

## Conclusions du Conseil sur la politique numérique pour la période après 2020.

Le 7 juin 2019, le Conseil a adopté des conclusions sur l'avenir d'une Europe fortement numérisée après 2020: « Stimuler la compétitivité numérique et économique dans l'ensemble de l'Union et la cohésion numérique ». Elles insistent notamment sur l'importance d'investir dans ce domaine, sur l'importance de l'éthique en matière d'intelligence artificielle, mais aussi de la cybersécurité, des compétences numériques ou encore de la féminisation du secteur et de l'attention à porter aux groupes vulnérables.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/06/07/post-2020-digital-policy-council-adopts-conclusions/>

## Adoption de la directive sur la réutilisation des données du secteur public.

Le 6 juin 2019, le Conseil de l'UE a adopté de nouvelles règles sur les données ouvertes et la réutilisation des données détenues par le secteur public. La nouvelle directive étend le champ d'application au-delà des organismes du secteur public, introduit la notion d'« ensembles de données de forte valeur », ou encore couvre les données de la recherche financée par des fonds publics qui sont déjà disponibles dans des registres publics. Le texte sera publié prochainement au journal officiel de l'UE.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/06/06/eu-stimulates-digital-innovation-by-increasing-the-availability-of-publicly-funded-data/>

## Santé

### Conseil EPSCO santé.

Lors du Conseil EPSCO du 14 juin 2016, réservé aux questions de santé, les ministres de l'UE ont adopté des [conclusions sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens](#) et tenu un [débat](#) sur les moyens d'utiliser le plus efficacement possible les fonds de l'UE pour les investissements dans le domaine de la santé. Les délégations allemande et irlandaise ont par ailleurs [communiqué leur inquiétude](#) quant à l'entrée en application prochaine de la nouvelle législation sur les dispositifs médicaux, appelant à des discussions à ce sujet d'ici la fin de l'année. La présidence roumaine a également informé le Conseil de [l'état d'avancement](#) des négociations concernant la proposition de règlement relative à l'évaluation des technologies de santé. Un état des lieux concernant la [situation de la rougeole dans l'UE](#) a été présenté par la Commission européenne. Enfin, la présidence finlandaise a présenté son programme en matière de santé.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/epsco/2019/06/13-14/>

### Rapport de la Cour des comptes européenne sur l'impact limité de la Directive sur les soins de santé transfrontaliers.

Publié le 4 juin 2019, le rapport de la Cour des comptes européenne sur les actions de l'UE dans le domaine des soins de santé transfrontaliers démontre que six ans après l'entrée en vigueur de la directive 2011/24/UE du 9 mars 2011, les progrès demeurent faibles. Le flux de prescriptions électroniques se limite à des échanges entre la Finlande et l'Estonie, tandis que les échanges concernant les dossiers médicaux électroniques, concernent seulement le Luxembourg et la République Tchèque. Très peu de patients demandent à être remboursés pour des traitements effectués à l'étranger. Le rapport affirme enfin que la Commission a été trop optimiste quant à la généralisation de l'échange de données sur les patients entre États membres.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eca.europa.eu/en/Pages/DocItem.aspx?did=49945>

### Appel à candidature pour le panel d'experts sur des manières efficaces d'investir dans la santé.

La Commission européenne a lancé un appel à experts pour sélectionner les membres de son [panel sur des manières efficaces d'investir dans la santé](#). Le panel formule des avis afin d'éclairer les décideurs politiques nationaux et de l'UE pour



améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la résilience des systèmes de santé. La date limite de candidatures a été fixée au 15 juillet 2019.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/health/expert\\_panel/2019\\_callmembership\\_en](https://ec.europa.eu/health/expert_panel/2019_callmembership_en)

## Publication du règlement sur les certificats complémentaires de protection au Journal officiel.

Le 11 juin 2019, le nouveau règlement sur les certificats complémentaires de protection (CCP) pour les médicaments a été publié au journal officiel de l'UE. Le nouveau texte introduit deux exceptions à la protection des médicaments par CCP afin de permettre la production, sur le territoire européen, de génériques et de biosimilaires pendant la période de protection, afin de permettre leur exportation dans des pays tiers non couverts par les CCP et leur commercialisation dans l'UE dès l'expiration du CCP.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32019R0933&from=EN>

## Famille/Jeunesse

### 350 milliards d'euros de dépenses en matière de prestations familiales pour l'année 2016.

Selon les dernières données Eurostat, les États membres de l'UE ont dépensé plus de 350 milliards d'euros en matière de prestations familiales pour l'année 2016, un montant équivalant à 9% des dépenses de protection sociale. Les dépenses concernant les prestations familiales sont stables par rapport aux taux pour l'année 2008.

L'État membre consacrant le plus de dépenses de prestations familiales est le Luxembourg. La Grèce et les Pays-Bas sont les deux pays membres y consacrant le plus faible pourcentage de leurs dépenses de protection sociale. En outre, à propos de la France, le taux de dépenses est légèrement inférieur à la moyenne européenne.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/EDN-20190531-2?inheritRedirect=true&redirect=%2Feurostat%2Fnews%2Fwhats-new>

## Emploi et affaires sociales

### Etude d'Eurofound sur l'augmentation des salaires minima en Europe.

Publiée le 4 juin 2019, une étude de l'agence européenne Eurofound sur les salaires minima tend à démontrer qu'ils augmentent en Europe depuis janvier 2018 dans tous les pays, y compris ceux ayant un salaire élevé comme la France ou la Belgique. L'Espagne a connu quant à elle une augmentation importante de 22%. Selon l'étude, les inégalités salariales entre hommes et femmes ne sont pour autant pas réduites. Ces augmentations des salaires minima ont eu lieu dans un contexte où la question d'un salaire minimum européen a suscité un débat fort au niveau national.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eurofound.europa.eu/fr/news/news-articles/minimum-wages-have-increased-across-europe-but-will-low-wage-workers-feel-the-difference>

## CJUE

### Procédure d'infraction concernant les guichets uniques.

Le 6 juin 2019, la Commission européenne a envoyé des lettres de mise en demeure aux 28 Etats membres afin de leur demander de se conformer aux exigences européennes relatives aux guichets uniques telles qu'énoncées dans la [directive sur les services](#) et dans la [directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles](#). Elle leur demande notamment de rendre les guichets uniques plus conviviaux pour les prestataires de services et les professionnels. Les Etats membres disposent de deux mois pour répondre à la Commission européenne.

*Pour plus d'informations, voir :*

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-19-2772\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-19-2772_fr.htm)



## Evènements passés

6 juin 2019, Bruxelles – Intervention de Monsieur Thomas Bondiguel, conseiller chef du service Parlement européen à la RPFUE : « perspectives pour le nouveau Parlement européen ».

Le Cercle des délégués permanents français (CDPF) a invité Thomas Bondiguel, Conseiller chef du service du Parlement européen, pour présenter les perspectives du nouveau Parlement européen. Au cours de cette rencontre, le positionnement des eurodéputés français, leur potentielle influence pour la prochaine mandature ont été évoqués. Enfin, l'accent a été mis sur l'enjeu des futures coalitions et notamment la future élection de la présidence de la Commission.

*Pour plus d'informations, contacter : [info@reif-eu.org](mailto:info@reif-eu.org)*

6 juin 2019, Bruxelles – « Après les élections européennes, quelle vision pour l'Europe ? ».

Le 6 juin 2019, un débat organisé par Confrontation Europe a été tenu entre Philippe Herzog, ancien eurodéputé et conseiller de la Commission européenne, Luuk van Middelaar, ancien conseiller du Président du Conseil européen et Mathieu Bion, rédacteur en chef de l'Agence Europe. Une analyse des nouvelles dynamiques et des nouveaux rapports de force du nouveau Parlement européen ont été faites. Les participants ont également débattu des questions environnementales et abordé le poids de l'extrême droite dans la future assemblée européenne.

*Pour plus d'informations, contacter : [info@reif-eu.org](mailto:info@reif-eu.org)*

## A venir

4 juillet 2019, Bruxelles – « Intégrer le Socle européen des droits sociaux dans la feuille de route pour l'approfondissement de l'Union économique et monétaire européenne (UEM) ».

L'Observatoire social européen (OSE) présentera les résultats de l'étude réalisée pour le compte du groupe des travailleurs du Comité économique et social européen sur la possibilité de créer des instruments politiques pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux et rééquilibrer les dimensions économique et sociale de l'UEM. *Pour plus d'informations, voir : <http://www.ose.be/EN/agenda.htm>*

Fondation Robert Schuman, « Une Union européenne plus unie pour affronter les défis d'un monde moins sûr », *Question d'Europe*, n°518, 3 juin 2019, 14 p.

Cet article s'interroge sur la capacité de l'Union européenne à aider efficacement ses États membres à faire face aux défis des années à venir, sans être réformée en profondeur. La note appelle à mieux appliquer les Traités européens en l'absence d'une possible révision à moyen long terme en revoyant notamment les ressources budgétaires de l'Union aujourd'hui limitées, à exiger des États membres le respect des valeurs fondamentales ou encore à réformer la zone euro et mieux la gérer.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-518-fr.pdf>

Commission européenne, *Demographic scenarios for the EU: migration, population and education*, 2019, 92 p.

La Commission européenne a publié un rapport concernant les éventuels scénarios démographiques pour l'Union Européenne avec une projection sur l'année 2060. Les thèmes étudiés sont la migration, la population (taux de fécondité et de mortalité) et l'éducation. Le document s'attache à répondre à la question de savoir qui vivra et travaillera en Europe dans les prochaines décennies. Une attention particulière est portée aux défis démographiques à l'intérieur de l'UE, avec notamment le vieillissement de la population, l'impact de l'émigration et la contraction de la main d'œuvre.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/jrc/en/news/who-will-live-and-work-eu-2060>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

